



CONSEIL GÉNÉRAL  
DE  
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 22 juin 2011

Municipalité  
de et à

**1358 Valeyres-sous-Rances**

## Extrait

du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 22 juin 2011

**Présidence** : M. Raphaël Berthoud, Président

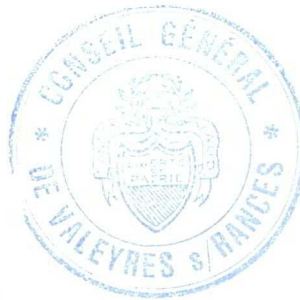
**Objet : Préavis n°42/11 relatif à la demande de crédit  
pour rénovation d'un tronçon de la route de la Robellaz**

Le Conseil Général décide :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation de la route de la Robellaz ;
- de lui accorder un crédit de 70'000.- à cet effet ;
- de l'autoriser à utiliser la trésorerie courante ;
- que la dépense nette sera imputée sur le compte 430.314.02 « entretien et rénovation des routes ».

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2011.

Le Président :  
*Raphaël Berthoud*



La secrétaire :  
*Sandrine Viale*